



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 631 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le centre de natalité à La Sarre est un service de proximité essentiel pour les femmes enceintes;

CONSIDÉRANT QUE le territoire d'Abitibi-Ouest est vaste et que plusieurs femmes doivent déjà effectuer une heure de route pour se rendre au centre hospitalier de La Sarre;

CONSIDÉRANT QUE la vie et la santé des femmes enceintes et leurs bébés soient mis en danger;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture du centre de natalité de La Sarre aura un impact sur la venue et le départ de médecins en obstétrique qui occupent d'autres fonctions telles que la médecine familiale et les gardes sur les étages de l'hôpital;

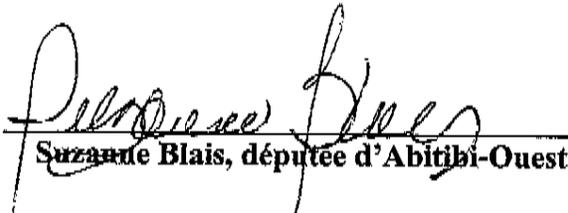
CONSIDÉRANT QUE ce n'est pas la première fois que les services de proximité sont en périls et que la population redoute une fermeture définitive;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- La réouverture du centre de natalité, dans les plus brefs délais, afin de permettre aux femmes enceintes d'accoucher près de chez elles;
- L'élaboration d'un plan d'action visant à toujours avoir deux infirmières sur place tel que le prévoit le programme AMPRO et l'initiative «Amis des bébés» afin de respecter le ratio un pour un;
- Mettre fin à la fusion du service de natalité et médecine qui nuit considérablement au recrutement de professionnels en obstétrique;
- Mettre en place un service de dépannage, lors de manque d'effectifs, afin d'obtenir de l'aide et ainsi éviter la rupture de service.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest


Date de signature de l'extrait